

Versailles, le 7 mai 2024



Yvelines
Le Département

**Association Transparence Citoyenne
A l'attention de M. Guillaume LEROY**

Direction des Affaires Juridiques
et des Assemblées
Pôle Vie Institutionnelle et Affaires Générales

Affaire suivie par Emilie Grand
E-mail : egrand@yvelines.fr

Courriel envoyé à dada+request-45278-556a77c5@madada.fr

Objet : Réponse à la demande de l'association Transparence Citoyenne

Monsieur,

Par courriel du 25 janvier 2024, vous sollicitez la communication de la liste des subventions attribuées par le département des Yvelines, au titre des années 2021, 2022 et 2023.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un fichier excel comportant, par catégorie de bénéficiaire, le montant des subventions¹ attribuées, sur les trois années demandées.

Par ailleurs, je vous indique que la présente décision peut être contestée devant la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Président du Conseil départemental
Et par délégation
La responsable du pôle vie institutionnelle et affaires générales


Emilie Grand

¹ Selon la définition issue de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations sur les années demandées.